

Feuille cotisation demi-saison (avril à septembre)



<https://www.facebook.com/#!/cosaclaytennis/?fref=ts>

Courriel : saclaytennis@gmail.com

COS Tennis 2018

www.saclaytennis.fr

TENNIS

A C H A T

Fiche d'inscription individuelle à retourner : Mairie de SACLAY - COS Section Tennis - 12 place de la Mairie 91400 SACLAY

Nom : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Prénom : _____ Genre : Femme / Homme (rayer la mention inutile)
Adresse : _____ Tel fixe : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Tel port 1 (mère) : _____
Courriel : _____ Tel port 2 (père) : _____
Classement 2017 : _____

Cotisation annuelle Tennis

- Inclus cotisation COS et licence FFT obligatoire
- Accès sur réservation aux courts de tennis (cf. verso)
- Carte magnétique d'accès physique à souscrire en plus (cf. verso)

Courts de tennis :

Bourg : 2 couverts éclairés

1 extérieur + 1 mur non éclairés

Val d'albain : 2 extérieurs éclairés

1 mur non éclairé

0/ Enregistrement à la section tennis

TARIFS		Montant
Saclay	Extérieur	
0 - Inscription à la Section Tennis pour la 1ère année	30 €	60 €

1/ ADULTES (nés en 1998 et avant)

1.1 - Cotisation annuelle	99 €	119 €
---------------------------	------	-------

2/ JUNIORS (nés en 1999, 2000, 2001)

2.1 - Cotisation annuelle	76 €	91 €
---------------------------	------	------

3/ ENFANTS (nés entre 2002 et 2010)

3.1 - Cotisation annuelle	56 €	68 €
---------------------------	------	------

4/ MINI TENNIS ENFANTS (nés en 2011 et 2012)

4.1 - Cotisation annuelle	26 €	31 €
---------------------------	------	------

TOTAL GENERAL €

PIÈCES OBLIGATOIRES à joindre à la feuille d'inscription complète :

- règlement par chèque à l'ordre de "COS Section Tennis",
- certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis en compétition datant de moins de 3 mois.

Le COS a souscrit auprès d'AXA assurances (9 rue de paris 91400 ORSAY) une assurance responsabilité civile sous le numéro 227.9303.504.

Pour tous les non licenciés, il a également souscrit un contrat auprès de la Mutuelle des Sportifs sous le numéro 91A000126.

Nous rappelons aux adhérents et à leur famille que tout déplacement lié à la section effectué dans une voiture personnelle est sous la responsabilité du conducteur et non du COS.

Bonjour,

Nous sommes heureux de vous compter parmi nous pour cette nouvelle saison au sein de la section Tennis du Club Omnisport de Saclay.

Suite à la création prochaine de votre licence, vous aurez la possibilité de créer vos accès pour l'ensemble des fonctionnalités tennistiques sur le site de la fédération française de tennis (Mon espace tennis / Accéder à mon espace) :

<https://mon-espace-tennis.fft.fr>

Cet espace tennis vous permettra d'accéder :

- à votre attestation de licence,
- aux informations liées à la compétition (palmarès de vos matchs officiels, statistiques, classement, recherche de tournoi...)
- à la plateforme ADOC pour la réservation d'un court de tennis accessible avec la fonction « réserver un court » du site de la FFT ou directement via le site internet :

<https://adoc.app.fft.fr/adoc/logout.do?method=logou>

- à vos informations personnelles (adresse postale, adresse mail, autorisation de recherche de partenaire...) via :
 - o le site de la FFT avec la fonction « Menu / Editer mon profil »,
 - o le site ADOC avec la fonction « Mes données / Ma fiche ».
- à la recherche de partenaires de jeu dans notre club via le site ADOC avec la fonction « Adhérents du club / Joueurs »,
- au contact de votre club via le site ADOC en cas de problèmes de réservation des courts de tennis

Pour rappel, la section Tennis du Club Omnisport de Saclay met à votre disposition :

- stade des Prés Basques (rue Robert Thomas au Bourg),
 - o 2 courts couverts éclairés,
 - o 1 court extérieur non éclairé,
 - o 1 mur d'entraînement non éclairé.
- gymnase de la Favreuse (rue Montaigne au val d'Albian),
 - o 2 courts extérieurs éclairés.
 - o 1 mur d'entraînement non éclairé.

Les accès physiques à ces courts (gérés par la mairie de Saclay) ne peuvent être effectués qu'à l'aide d'une carte magnétique, dont la fiche de demande de création (frais de 15 €) est à réaliser indépendamment.

Sportivement,

Le bureau de la section Tennis du Club Omnisport de Saclay